

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 14 septembre 2018

2^{ème} Commission

N° CP-2018-8-2-1

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Attractivité des Territoires

CAMPAGNE DE COMMUNICATION ECOMUSEE/PARC DU PETIT PRINCE

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'attribuer à ADT une subvention complémentaire d'un montant de 10 000 € destinée à participer à la campagne de promotion "Entre sensation et tradition", commune à l'Ecomusée et au Parc du Petit Prince.

Depuis trois années, le Parc du Petit Prince et l'Ecomusée de Haute Alsace développent des synergies communes. La mise en place d'une navette hippomobile puis électrique entre les deux sites a été la première concrétisation. Après un test en 2017, les deux partenaires proposent cette année un pass DUO donnant un accès deux jours à l'Ecomusée et au Parc du Petit Prince. A titre indicatif, la fréquentation en 2017 était de 400 000 visiteurs qui se répartissent à quasi égalité entre les deux sites.

Afin d'augmenter la fréquentation et offrir un produit plus construit, Ecomusée et Parc du Petit Prince ont engagé une démarche commerciale commune, en sus de leur promotion respective qui se chiffre à 150 000 € pour l'Ecomusée et 470 000 € pour le Parc du Petit Prince.

Les deux structures ont sollicité le soutien d'Alsace Destination Tourisme (ADT) pour une campagne de communication dans les gares de Lyon et de l'Est à PARIS, en gare de LYON et sur la page internet OUI de la SNCF. 135 écrans disposés dans les différentes gares véhiculeront un message promotionnel auprès des usagers sur une thématique « Entre sensation et tradition ». Une participation d'ADT à hauteur de 30 000 € est sollicitée sur un budget de 98 365 € HT. Le Parc du Petit Prince et Ecomusée prennent en charge le solde soit 68 365 €.

Cette campagne s'inscrit dans l'objectif statutaire d'ADT, notamment sa contribution à l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques des territoires avec les professionnels et les organismes concernés par le tourisme à l'échelon international, national, régional, départemental et intercommunal ainsi qu'avec toute structure locale établie à cet effet.

« Entre sensation et tradition » s'intègre pleinement dans un contexte de développement du grand site formé par l'Ecomusée et le Parc du Petit Prince. Le pôle touristique, comme mentionné plus haut, affiche une fréquentation de 400 000 visiteurs avec un potentiel de croissance lui permettant d'atteindre très rapidement les 500 à 600 000 visiteurs/an. Ce pôle devient majeur pour le Haut-Rhin avec le développement, dès 2019, d'une offre d'hébergement renouvelée et adaptée suite à la reprise par le Parc du Petit Prince de l'exploitation de la restauration de l'Ecomusée et de l'hôtel « Les Loges ».

Cette campagne promotionnelle est également une occasion de mettre en valeur la diversité de l'offre touristique alsacienne en région parisienne et lyonnaise.

Enfin, un soutien à cette campagne constitue également un signal fort pour rapprocher encore plus l'Ecomusée et le Parc du Petit Prince et permettre un dénouement à moyen terme du Carreau Rodolphe par une intégration dans le site avec animation par les acteurs actuels (Groupe Rodolphe, Ecomusée et Parc du Petit Prince).

Pour accompagner ce projet, ADT sollicite une subvention de 10 000 € du Département du Haut-Rhin étant entendu que Mulhouse Alsace Agglomération participe à hauteur de 10 000 € et ADT à la même hauteur.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'allouer à Alsace Destination Tourisme une subvention complémentaire d'un montant de 10 000 € destinée à soutenir l'action de promotion « Entre sensation et tradition » visant à faire connaître l'offre touristique du grand site formé par l'Ecomusée et le Parc du Petit Prince. Ce montant fera l'objet d'un versement unique après signature de l'avenant par les parties,
- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de financement d'ADT en date du 13 mars 2018 et de m'autoriser à le signer,
- de prélever la dépense sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, code programme 2877, service 013.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT